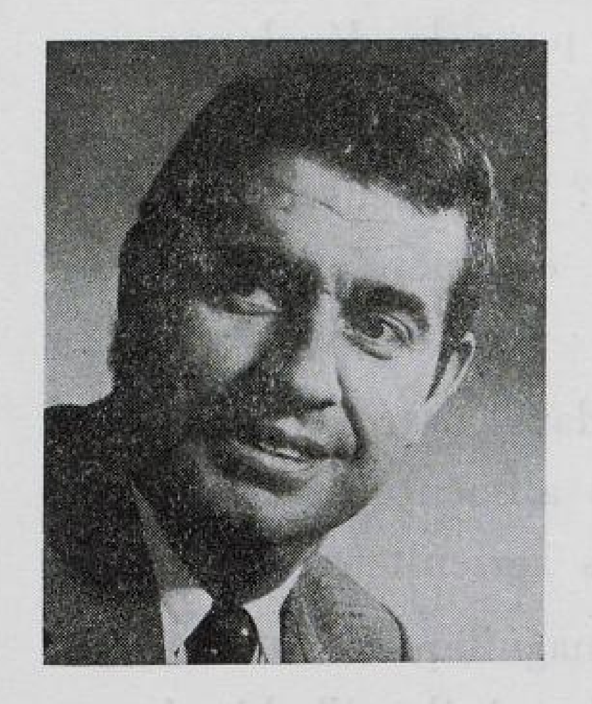
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 4 MARS 1973



Michel ASTOUL

1ère CIRCONSCRIPTION DE L'AVEYRON

Union des Républicains de Progrès
investis par l'U. D. R.

Chère électrice, Cher électeur,

Dans quelques semaines la France entière va décider une fois de plus de son destin. Elle le fera comme d'habitude, démocratiquement, c'est-à-dire par le bulletin de vote que dépose chaque citoyenne et chaque citoyen dans l'urne.

Pour notre département de l'Aveyron et notamment pour la circonscription de RODEZ, les choses ont beaucoup changé en quelques années. Des personnalités marquantes s'étaient attachées les faveurs de l'électorat pendant des décennies. Aujourd'hui une situation nouvelle existe et il vous appartient de choisir le député qui doit vous représenter à l'Assemblée Nationale pour les cinq ans à venir.

Avant de vous exposer les raisons qui m'ont poussé à présenter ma candidature, je crois qu'il est normal que je me présente moi-même.

Je suis né à Rodez, de parents Aveyronnais, il y a 31 ans. J'ai fait mes études primaires à l'école du Sacré-Cœur à Rodez, mes études secondaires à l'Institution Sainte-Marie de cette même ville et mes études supérieures (licence et doctorat) à la Faculté de Droit de Toulouse.

Je suis marié et père de quatre enfants.

Sur le plan professionnel, je suis responsable du Contentieux à la Caisse Régionale des Mutuelles Agricoles du ROUERGUE et du GÉVAUDAN, à RODEZ.

Je me propose à vos suffrages et sollicite votre confiance pour une double raison :

1° RAISON LOCALE. — Je suis persuadé que sur le plan économique et social notre circonscription engage une partie importante de son avenir dans les années qui viennent. Son représentant à l'Assemblée Nationale devra mettre toute son énergie pour enrayer ce phénomène de dépopulation que connaît notre région. Il devra donc mener une action tendant à rechercher de nouvelles activités qui assureront à la fois le progrès économique et social et la satisfaction des demandes d'emploi. Nos compatriotes ne doivent pas avoir à quitter notre terre pour pouvoir vivre dans la sécurité et travailler.

.../...

Il me paraît que le premier devoir du parlementaire de cette circonscription sera de lancer toutes ses forces dans la bataille de ce que j'appellerais « l'expansion aveyronnaise ».

Si le besoin de nouvelles activités est réel, il y a aussi place pour le développement des activités existantes.

— Pourquoi ne pas accélérer la modernisation de l'artisanat ? Ne peut-on pas rechercher la façon la meilleure d'écouler ou si vous préférez de commercialiser les produits directement créés par l'homme ?

— Pourquoi la production agricole ne déboucherait-elle pas dans notre département sur la transformation des produits ? L'implantation d'industries alimentaires ou de conserveries ne serait-elle pas le meilleur soutien des revenus de nos agriculteurs ?

— Pourquoi enfin nos campagnes et nos villes avec leurs magnifiques sites ne continueraient-elles pas à attirer le vacancier lassé des espaces réduits où il a l'habitude de s'entasser ?

Il s'agit, vous le constaterez, d'idées que je soumets à votre réflexion. Je crois que le temps n'est plus aux promesses que l'on ne peut tenir. Après avoir analysé les faits tels qu'ils se présentent, il faut savoir tirer les conclusions et passer le plus vite possible à l'action. C'est la première raison de ma candidature.

La deuxième est toute autre.

2° RAISON NATIONALE. — Depuis que la Vme République existe, les électeurs de cette circonscription ont toujours accordé de très fortes majorités aux dirigeants français : le Général DE GAULLE, puis Georges POMPIDOU. Il y a eu cassure lors de l'élection législative partielle de novembre 1971. Cette cassure est plus due à des circonstances particulières qu'à un changement fondamental de la mentalité politique des habitants de cette circonscription. Le bon sens aveyronnais est incompatible avec l'aventure ou le laisser aller des libertés. Il importe de faire progresser la politique définie par nos gouvernants nationaux.

— Liberté dans le progrès; stabilité politique et respect des institutions.

— Politique de paix et de coopération entre les nations et les peuples.

— Economie au service de l'homme et participation.

— Politique sociale basée sur le principe de la solidarité nationale.

Voici les thèmes essentiels sur lesquels je m'engage à soutenir sans équivoque l'action du Président de la République Georges POMPIDOU.

Avec mon suppléant Paul LONG qui représente à la fois la volonté et la sagesse de nos populations rurales, c'est avec enthousiasme que nous nous soumettons à votre verdict.

Chère électrice, Cher électeur, la décision vous appartient.

Candidat Suppléant

Paul LONG

Michel ASTOUL

IMP. VILLEPONTOUX ET FAU — RODEZ